

Bilan de l'emploi en 2020

En 2020, les effectifs salariés annuels moyens déclarés à la Caisse de Prévoyance Sociale (CPS) ont régressé de 2 050 emplois (- 3,1 %) depuis 2019 pour atteindre 64 050 emplois. Marquée par l'épidémie de Covid-19 et ses conséquences économiques, cette baisse des effectifs est la première depuis 2015. Sur un an, l'effectif moyen en équivalent temps plein diminue de 5,9 % par rapport à 2019. La masse salariale décroît de 4,6 % et le salaire moyen brut équivalent temps plein progresse à 334 100 F.CFP. Sur le marché du travail, les tensions diminuent et le nombre de demandeurs d'emploi augmente concomitamment avec un nombre d'offres d'emploi aidé en forte hausse. Les diplômés de l'enseignement supérieur sont des profils toujours plus recherchés.

Les emplois dans l'administration et la construction sont les seuls en hausse

Le nombre moyen d'emplois salariés (hors CAE et stagiaires) a diminué de 2 050 en 2020, soit une perte de 3,1 % des effectifs. Cette baisse est liée à la hausse continue mais raisonnable des effectifs depuis 2015. L'emploi avait progressé en moyenne de 1,8 % par an (1 100 emplois par an) depuis 2015. Le nombre d'emplois salariés à la fin de l'année 2020 est proche de celui observé au milieu de l'année 2018 (66 000). Le confinement de la population de mi-mars à mi-mai 2020, ayant entraîné notamment un arrêt des liaisons aériennes et des flux touristiques, a eu pour conséquence une diminution de 9 % des effectifs entre le premier et le deuxième trimestre 2020. Les effectifs se sont ensuite repris de 5 % au deuxième trimestre, puis de 1 % au quatrième trimestre. Les dispositifs RES, DIESE et CSE mis en place par le gouvernement polynésien ont permis aux employeurs de maintenir les salariés dans les entreprises concernées par la crise économique et sociale.

TABLE 1. Emploi salarié annuel selon le secteur d'activité

Secteurs	2017 (nb)	2018 (nb)	2019 (nb)	2020 (nb)	Var. 2020/2019 (%)	Var. moy. ann. 2020/2015 (%)
Primaire	1 655	1 809	1 791	1 438	-19,7%	-3,8%
Industrie	4 823	5 099	5 164	5 066	-1,9%	1,7%
dont Industrie manufacturière	3 628	3 822	3 860	3 775	-2,2%	1,6%
Construction	4 338	4 541	4 870	5 206	6,9%	4,8%
Tertiaire marchand	34 932	35 875	36 635	34 310	-6,3%	0,6%
dont Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	9 476	9 766	10 022	9 817	-2,0%	1,6%
dont Transports et entreposage	5 859	6 051	5 781	5 559	-3,8%	-0,1%
dont Hébergement et restauration	7 358	7 565	7 767	6 349	-18,3%	-1,4%
Tertiaire non marchand	17 503	17 471	17 644	18 030	2,2%	1,0%
dont Administration publique	13 097	13 028	13 095	13 491	3,0%	0,9%
dont Enseignement et Santé humaine et action sociale	4 406	4 443	4 549	4 540	-0,2%	1,2%
Total emploi salarié	63 251	64 794	66 103	64 051	-3,1%	1,0%

Source : CPS, ISPF

Les secteurs du tertiaire marchand (- 6,4 %), de l'industrie (- 1,9 %) et du primaire (- 20,0 %) ont considérablement impacté la baisse de l'emploi. Les évolutions d'emplois dans la construction (+ 6,9 %) et le tertiaire non marchand (+ 2,2 %) n'ont pas permis de compenser cette diminution.

Les effectifs du secteur non marchand se maintiennent...

En 2020, les effectifs du secteur non marchand augmentent de 2,2 %, soit une hausse de 400 emplois alors que les effectifs du secteur de l'enseignement, santé humaine et action sociale sont en diminution de 0,2 %. Les effectifs de l'administration publique sont en augmentation de 3,0 %. Le nombre de salariés des administrations d'État déclarés à la CPS¹ croît de 4,8 % (1 980 emplois), celui des administrations du Pays est en hausse de 3,3 % (5 670) et celui des communes augmente de 2,4 % (5 030).

...et ceux du secteur marchand sont en retrait

L'emploi salarié dans le secteur tertiaire marchand diminue de 6,3 % en 2020. Les effectifs du commerce, soit 15 % du total des salariés polynésiens, sont en retrait de 2,0 %. Le commerce automobile subit la décroissance la plus importante de ses effectifs avec - 3,9 % en 2020. Ceux du commerce de gros régressent de 1,2 % et ceux du commerce de détail de 2,2 %. Les effectifs des hypermarchés sont stables (+ 0,2 %) et ceux des commerces d'alimentation générale sont en hausse de 4,7 %.

Dans le secteur du transport et entreposage, les effectifs diminuent de 3,8 %. Hormis les transports terrestres (+ 2,4 %), les transports aériens (- 5,3 %) et maritimes (- 6,5 %) sont impactés par la forte diminution du nombre de touristes en Polynésie française.

Les effectifs du secteur de l'hôtellerie-restauration sont en diminution de 18,3 % à 6 350 emplois (- 1 400 emplois en 2020). L'emploi dans l'hôtellerie a le plus souffert (- 23,5 %) par suite de la fermeture

1. Sur les 10 400 salariés de l'État, 2 220 ont été déclarés mensuellement à la Caisse de prévoyance sociale, le reste étant inscrit à la Sécurité sociale en Métropole.

temporaire ou définitive de nombreux établissements, les effectifs de la restauration sont moins impactés (- 8,3 %).

L'emploi dans le secteur des communications est stable (- 0,1 %). Les effectifs des activités informatiques progressent de 8,4 % et ceux des télécommunications de 0,5 % tandis que l'emploi diminue de 3,8 % dans les activités d'édition.

Dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques, la hausse est de 2,8 %. Les activités d'architecture progressent de 15,3 %, alors que celles de publicité et d'études de marché sont en retrait de 15,6 %. Les effectifs pour les activités de soutien aux entreprises diminuent de 4,9 %, pour la première fois après six années de croissance continue. L'emploi est particulièrement en recul dans l'intérim (- 18,4 %) et dans les agences de voyage (- 11,4 %).

Les effectifs de l'industrie diminuent de 1,9 %. Ils décroissent de 12,9 % dans les industries extractives et de 2,2 % dans les industries manufacturières. L'emploi progresse de 1,1 % dans l'industrie alimentaire mais diminue de 2,8 % dans la fabrication de boissons. Les emplois se sont maintenus dans l'industrie des produits métalliques en lien avec le bon maintien de la construction. Les effectifs du secteur de la production et distribution d'énergie sont en augmentation de 2,3 % et ceux de la production et distribution d'eau, d'assainissement et gestion des déchets en diminution de 0,3 %.

Dans la construction, la hausse est principalement soutenue par le gros œuvre (+ 14,1 %), alors que les emplois dans les travaux publics (+ 1,5 %) et le second œuvre ont été préservés (+ 2,9 %).

Dans le secteur primaire, l'emploi du secteur pericole diminue de 39 %, avec 590 emplois contre 960 un an plus tôt. L'emploi dans l'agriculture, la pêche et l'aquaculture en eau douce s'est maintenu.

La baisse de l'emploi est plus marquée dans les structures de moins de 250 salariés

En 2020, la diminution de l'emploi est plus soutenue pour les petites et moyennes entreprises. L'emploi n'a diminué que de 1,6 % dans les entreprises de plus de 250 salariés alors qu'il régressait de 6,0 % dans les structures de 50 à 250 salariés. Dans les entreprises de moins de 50 salariés, l'emploi a décliné de 2,7 %.

Neuf entreprises sur dix emploient moins de 10 salariés mais elles ne totalisent que 22 % des salariés. Les entreprises employant plus de 250 personnes sont peu nombreuses (28 au total) et concentrent 31 % des emplois salariés en 2020. Les dix plus importantes structures représentent 21 % des effectifs.

La diminution d'emplois est principalement due aux entreprises pérennes

Le nombre d'établissements employeurs diminue en 2020 après deux années de hausse. Le taux de cessation d'employeurs s'accroît d'un point à 15,8 %. Le nombre de nouveaux employeurs est en baisse de 221 unités, soit un taux de création de 12,4 % au plus bas. Ces nouveaux employeurs ont créé moins d'emplois que les années précédentes. Le stock brut d'emplois créés moins ceux supprimés par les entreprises fermées est de - 100 emplois et se retrouve pour la première fois négatif depuis 2015.

Trois cents établissements employeurs de moins ont déclaré des salariés en 2020. Les employeurs présents en 2019 et en 2020 (87 % des établissements) ont débauché 1 950 personnes supplémentaires, soit une baisse de 3,0 % de leurs effectifs.

TABLE 2. Emploi salarié et établissements employeurs

	2017	2018	2019	2020
Établissements employeurs (nb)	8 315	8 322	8 349	8 063
Emplois annuels moyens (nb)	63 251	64 794	66 103	64 051
Disparition employeurs (nb)	-1 280	-1 263	-1 228	-1 320
Taux de cessation employeurs (%)	15,3%	15,2%	14,8%	15,8%
Emploi cessation employeurs (nb)	-1 049	-1 003	-1 361	-959
Nouveaux employeurs (nb)	1 213	1 270	1 255	1 034
Taux de création employeurs (%)	14,5%	15,3%	15,1%	12,4%
Emploi nouveaux employeurs (nb)	1 155	1 118	2 162	857
Employeurs présents en n et n-1 (nb)	7 102	7 052	7 094	7 029
Évolution emploi employeurs présents n et n-1 (nb)	1 380	1 428	508	-1 950

Source : CPS, ISPF

La durée moyenne du travail recule en 2020

En 2020, la durée moyenne mensuelle de travail a diminué fortement à 141,7 heures par rapport à 2019 (146,0 heures). Le volume total d'heures déclarées est en baisse de 5,9 %. Le nombre de salariés réalisant des heures supplémentaires est en régression (10,3%). Le nombre de personnes travaillant à temps partiel (38,7 %) est en hausse par rapport à 2019. Les hommes demeurent deux fois plus nombreux à effectuer des heures supplémentaires (14 % contre 6 % des femmes); les femmes sont davantage employées à temps partiel (42 % contre 36 % des hommes).

Le salaire moyen est en progrès

TABLE 3. Salaire moyen équivalent temps plein selon le secteur d'activité

	2017 (F.CFP)	2018 (F.CFP)	2019 (F.CFP)	2020 (F.CFP)	Var. 2020 /2019 (%)	Var. moy. ann. 2020/2015 (%)
Primaire	215 138	213 663	214 392	214 475	0,0%	0,0%
Industrie	331 975	333 146	335 152	338 402	1,0%	0,8%
dont Industrie manufacturière	291 945	294 259	293 960	294 745	0,3%	0,1%
Construction	249 762	250 341	249 946	247 612	-0,9%	-0,3%
Tertiaire marchand	315 724	318 844	321 229	327 673	2,0%	0,8%
dont Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	280 716	284 320	286 733	286 217	-0,2%	0,4%
dont Transports et entreposage	428 764	432 827	430 383	425 740	-1,1%	0,0%
dont Hébergement et restauration	245 877	247 159	253 296	271 143	7,0%	1,8%
Tertiaire non marchand	373 523	377 720	374 397	374 203	-0,1%	0,2%
dont Administration publique	362 500	368 145	363 840	361 905	-0,5%	0,1%
dont Enseignement et Santé humaine et action sociale	408 342	407 372	406 647	413 002	1,6%	0,4%
Total emploi salarié	327 155	329 431	329 491	334 138	1,4%	0,5%

Source : CPS, ISPF

En 2020, le salaire brut moyen pour 141,7 heures travaillées est de 280 200 F.CFP, en baisse de 1,5 % sur un an. Il correspond à un salaire net de 238 300 F.CFP au 31 décembre 2020.

Le nombre d'emplois en équivalent temps plein régresse de 5,9 % et s'établit à 53 710 postes. Le salaire brut moyen en équivalent temps plein croît de 1,4 % et se situe à 334 100 F.CFP.

Le salaire moyen du secteur primaire est stable à 214 500 F.CFP. Dans la construction, il est en baisse de 0,9 %, alors qu'il progresse de 1,0 % dans l'industrie. Il est stable dans le commerce et progresse de 7,0 % dans l'hôtellerie-restauration. Dans l'administration publique, il diminue de 0,5 %. Il est cependant en hausse de 1,6 % dans l'enseignement, santé humaine et action sociale.

En 2020, le SMIG horaire polynésien s'est maintenu à 904,82 F.CFP soit 152 914 F.CFP brut depuis la dernière augmentation d'octobre 2014 pour 169 heures de travail et 131 953 F.CFP net. L'évolution du salaire moyen est plus importante que celle de l'indice des prix à la consommation qui est stable (- 0,1 %).

En 2020, la médiane des salaires perçus diminue de 0,2 %. La moitié des salariés perçoit moins de 213 100 F.CFP brut contre 213 600 F.CFP en 2019. Un quart des salariés gagne moins de 152 900 F.CFP et un autre quart plus de 349 600 F.CFP.

La rémunération moyenne des femmes est de 334 400 F.CFP (en équivalent temps plein), contre 333 900 F.CFP pour les hommes. Pour la première fois, la rémunération moyenne des femmes est égale à celle des hommes alors que l'écart entre hommes et femmes était de 2,3 % en 2019. L'écart entre hommes et femmes a encore régressé dans le privé (+ 4,6 % en 2019) et celui dans le secteur public s'est accru au profit des femmes (5,8 %).

Le nombre de salariés percevant moins de 100 000 F.CFP brut par mois est en augmentation; ils représentent 15 % des effectifs (9 600). Les salariés dont la rémunération est comprise entre 100 000 et 300 000 F.CFP ont été les plus impactés; leur nombre diminue de 6,1 % (34 500). Le nombre de salariés gagnant plus de 600 000 F.CFP par mois est celui qui diminue le moins (- 2,1 %); ils sont en moyenne 4 960 et représentent 7,7 % des effectifs.

La masse salariale est en baisse hormis dans le tertiaire non marchand

TABLE 4. Masse salariale annuelle selon le secteur d'activité

	2018 (F.CFP)	2019 (F.CFP)	2020 (F.CFP)	Var. 2020 /2019 (%)	Var. moy. ann. 2020/2015 (%)
Primaire	3 790 296 484	3 748 715 401	2 731 905 387	-27,1%	-4,9%
Industrie	19 208 241 709	19 613 982 023	18 911 983 871	-3,6%	2,0%
dont Industrie manufacturière	12 506 822 253	12 635 142 350	11 988 600 311	-5,1%	1,0%
Construction	11 888 644 032	12 817 414 031	13 232 647 019	3,2%	4,3%
Tertiaire marchand	112 550 905 714	116 542 116 675	105 802 261 994	-9,2%	0,7%
dont Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	29 961 142 990	31 075 586 257	29 901 513 561	-3,8%	1,8%
dont Transports et entreposage	26 911 751 851	25 488 327 064	22 315 810 635	-12,4%	-1,7%
dont Hébergement et restauration	18 356 499 443	19 356 969 367	14 227 789 010	-26,5%	-3,0%
Tertiaire non marchand	72 999 364 884	73 017 853 064	74 692 518 164	2,3%	1,3%
dont Administration publique	53 782 166 347	53 459 122 827	54 850 829 990	2,6%	1,0%
dont Enseignement et Santé humaine et action sociale	19 217 198 537	19 558 730 237	19 841 688 174	1,4%	1,9%
Total emploi salarié	220 437 452 823	225 740 081 194	215 371 316 435	-4,6%	1,1%

Source : CPS, ISPF

En 2020, la masse salariale décroît de 4,6 % après la hausse de 2,4 % en 2019. Sur cinq ans, elle progresse tout de même de 5,6 %, soit une hausse annuelle moyenne de 1,1 %.

La masse salariale de l'industrie diminue de 3,6 % et celle du secteur primaire de 27,3 %, alors que la masse salariale de la construction est en hausse de 3,2 %. La diminution de la masse salariale dans le secteur tertiaire marchand (- 9,2 %) est généralisée et particulièrement marquée dans les secteurs liés au tourisme : transport et entreposage (- 12,5 %) et hébergement et restauration (- 26,5 %).

La masse salariale des entreprises de moins de 250 salariés s'est réduite de 5,9 % alors que celle de 250 salariés et plus a régressé de 2,5 %. La masse salariale correspondant aux salaires de moins de 400 000 F.CFP est en baisse de 5,2 %; elle décroît de 3,9 % pour les salaires supérieurs à 400 000 F.CFP.

Dans l'administration publique, elle s'accroît de 2,4 %. La masse salariale des administrations de l'État progresse de 2,4 %, celle du Pays de 3,5 % et celle des communes de 1,6 %.

La masse salariale a diminué de 4,6 %, alors que le salaire moyen équivalent temps plein a progressé de 1,4 %. Cet écart s'explique par une baisse moins marquée des effectifs annuels de - 3,1 %, mais plus importante de l'horaire moyen de - 5,9 %.

Un marché du travail en tension

TABLE 5. Demandes d'emplois

	2018	2019	2020	Var. 2020 /2019 (%)
STOCK				
DEFM (au 31 décembre)	12 514	9 957	10 040	0,8%
DEFM (moyenne annuelle)	12 736	12 770	10 470	-18,0%
<i>inscrits depuis moins de 3 mois</i>	8 598	8 714	7 385	-15,2%
<i>inscrits depuis 3 à 6 mois</i>	2 055	2 036	1 516	-25,5%
<i>inscrits depuis 6 à 12 mois</i>	1 191	1 136	821	-27,8%
<i>inscrits depuis 1 an et plus</i>	892	881	678	-23,0%
FLUX				
Nouvelles inscriptions (1)	39 485	39 191	45 607	16,4%
Demandeurs différents	28 934	27 695	31 127	12,4%
<i>primo-demandeurs</i>	5 386	4 631	5 613	21,2%

(1) un même demandeur peut s'inscrire plusieurs fois dans l'année, mais une seule inscription est active

Source : SEFI, ISPF

En 2020, le nombre de demandeurs d'emploi différents est en hausse de 12,4 % (31 100) et le stock moyen de demandes d'emploi à chaque fin de mois (DEFM) est en forte baisse (10 500). Au 31 décembre 2020, le stock est de 10 040 DEFM, en progression de 0,8 % en glissement annuel. Le nombre de primo-demandeurs croît de 21,2 % à 5 600.

Le nombre de demandeurs en fin de mois diminue quel que soit l'âge, mais cette baisse est plus marquée pour les femmes. Le nombre de ceux inscrits depuis moins de trois mois diminue plus faiblement que celui des inscrits depuis plus de trois mois.

Les personnes avec un diplôme inférieur au baccalauréat sont moins nombreuses. Les diplômés du baccalauréat et de l'enseignement supérieur représentent 44 % des demandeurs en 2020.

Le nombre de demandeurs diplômés du BTP est en retrait de 25 %, ceux du commerce et de l'hôtellerie-restauration sont moins impactés.

Les offres d'emploi aidé sont plus nombreuses

Le nombre d'offres d'emploi de toutes natures croît de 32 % en 2020, soit 12 900 propositions. Les offres d'emploi normal diminuent de 37 % à 2 400 postes offerts. Les offres d'emploi aidé sont en forte augmentation de 77 %. Celles pour le secteur marchand diminuent de 4 % à 2 090 postes offerts et celles du secteur non marchand progressent de 188 % avec la création de près de 4 000 contrats d'accès à l'emploi de solidarité (CAES). Les offres en stage de formation professionnelle régressent de 54 %.

Les postes en CDD représentent 54 % des offres en 2020, tandis que les offres en CDI sont en diminution de 28 %. Les créations de postes sont en baisse de 28 % et représentent un tiers des offres.

Les offres à destination des diplômés de l'enseignement supérieur demeurent les plus nombreuses et concernent 41 % de l'offre normale, soit 970 postes en 2020. Une offre sur cinq est proposée aux personnes sans diplôme.

Les secteurs offrant le plus de postes sont l'hôtellerie-restauration, les activités de commerce et la construction.

TABLE 6. Nouvelles offres d'emploi (nb de postes offerts)

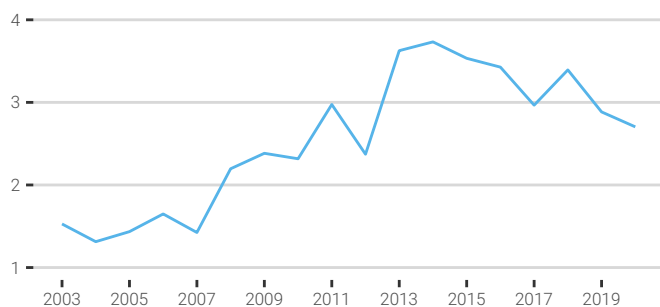
	2018	2019	2020	Var. 2020 /2019 (%)
I. OFFRES D'EMPLOI	4 714	6 004	4 485	-25,3%
Offres d'emploi normal	3 439	3 834	2 397	-37,5%
Offres d'emploi aidé (secteur marchand)	1 275	2 170	2 088	-3,8%
1. Contrats en entreprise	766	762	501	-34,3%
Offres Apprentissage (APP)	118	127	19	-85,0%
Offres Contrat pour Travailleur Handicapé (CTH)	28	30	23	-23,3%
Offres (CCE)		9		-100,0%
Offres Aide au Contrat de Travail (ACT)	499	464	377	-18,8%
Offres Aide au Contrat de Travail Professionnel (ACP)	53	57	32	-43,9%
Offres Aide au Contrat (ACI)	68	75	50	-33,3%
2. Stages en entreprise	249	1 198	1 416	18,2%
Offres Contrat d'Accès à l'Emploi (CAE)	7	956	1 037	8,5%
Offres Stage d'Insertion en Entreprise (SIE)	121	242	244	0,8%
Offres Stage pour Travailleur Handicapé (STH)	41			
Offres Stage Expérience Professionnelle (STEP)	64			
Offres Contrat d'Accès à l'Emploi Rénové (CAER)	12			
Offres Contrat de Développement Local (CDL)	4		1	
Offres Contrat de Développement Local (CVD)			134	
3. Aides à la création d'entreprise	260	210	171	-18,6%
Offres Insertion par la Création ou la Reprise d'Activité (ICRA)	260	210	171	-18,6%
II. OFFRES DE STAGE DE FORMATION	897	1 004	459	-54,3%
Demandeurs	415	487	24	-95,1%
Accompagnements (CPIA, CDL, STH, APP)	482	517	233	-54,9%
III. OFFRES D'INSERTION (secteur non marchand)	2 169	2 769	7 985	188,4%
Offres de stages Contrat d'Accès à l'Emploi Rénové (CAER)	943	1 484	2 822	90,2%
Offres de stages Contrat d'Accès à l'Emploi (CAE)	91			
Offres de stages Contrat d'Accès à l'Emploi de solidarité (CAES)			3 973	
Offres de stages Contrat de Développement Local (CDL)	267	214	198	-7,5%
OFFRES D'EMPLOI DE TOUTES NATURES (I+II+III)	7 780	9 777	12 929	32,2%

Source : SEFI, ISPF

Un marché du travail qui est moins tendu

Toutes offres confondues, le nombre de demandes pour une offre d'emploi diminue en 2020, passant de 2,9 à 2,7. Plus ce ratio se rapproche de 1, plus le marché du travail se rapproche de l'équilibre.

FIG. 1. Ratio nombre de demandeurs pour une offre d'emploi



Source : SEFI, ISPF

Définitions

CAE : Convention d'accès à l'emploi

CSE : Convention de soutien à l'emploi

DEFM : demandes d'emploi actives, restées insatisfaites en fin de mois. Elles correspondent au stock des demandeurs d'emploi actifs en fin de mois.

Demandeur actif : un demandeur reste actif durant les trois mois qui suivent sa dernière visite.

Demandeur d'emploi : personne déclarant rechercher un emploi.

DIESE : Dispositif exceptionnel de sécurisation de l'emploi

Domaine de formation / Secteur d'activité : un domaine de formation se rapporte à un métier exercé par une personne, tandis que le secteur d'activité se réfère à l'activité exercée par une entreprise. Exemple : un demandeur ayant une formation dans le domaine de l'informatique peut travailler dans une entreprise de la construction, un hôtel (...), tout comme un secrétaire ou encore un commercial.

Inscription : un seul demandeur peut effectuer plusieurs inscriptions dans le mois, mais une seule est active.

Offre d'emploi aidé : correspond à toutes les mesures d'aide à l'emploi et offres d'emploi pour lesquelles l'employeur bénéficie d'un accompagnement financier pour l'embauche.

Offre d'emploi normal : correspond aux offres d'emploi faites de manière spontanée par les employeurs.

Postes offerts : une offre d'emploi peut proposer plusieurs postes. Exemple : un employeur recherche deux secrétaires. De manière générale nous parlerons d'un nombre d'offres, sous-entendu un nombre de postes offerts.

Primo-demandeur : personne venant d'effectuer sa toute première inscription au SEFI.

RES : Revenu exceptionnel de solidarité

Télécharger les données

 Toutes les données

Editeur	Institut de la statistique de Polynésie française
Collection	Points Etudes et Bilans
Numéro	1287
Auteur de la publication	Charly BODET
Rédacteur en chef	Nadine RESNAY
Directeur de la publication	Nicolas PRUD'HOMME
Dépot légal	Novembre 2021
Informations	Immeuble Uupa - 1 ^{er} étage 15 rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
Téléphone	+689 40 47 34 34
Fax	+689 40 42 72 52
Courriel	ispf@ispf.pf
Copyright	© ISPF, Papeete 2021 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISSN	1247-7370